

Invité par Christian Cochet, animateur de la CGPME en Calade, une trentaine de dirigeants d'entreprise se sont retrouvés à la Maison Familiale et Rurale de Chessy Les Mines, accueillis par Marie-Françoise Stein et son Directeur Bertrand Candon, la MFR étant une structure partenaire de la CGPME en matière de formation.

Franck Lapuyade, dirigeant d'ATEXYA, cabinet spécialisé dans l'appréciation financière et assurantielle du risque "Accidents de travail et maladies professionnelles", a rappelé le cadre législatif et réglementaire de cette cotisation patronale affectant la plupart du temps la totalité de la masse salariale.

Tout PME-TPE d'un effectif supérieur ou égal à 10 salariés est directement affectée et ce durablement (4 à 6 ans), par l'augmentation de son taux AT en cas de décès ou d'accident d'un salarié occasionnant une invalidité supérieure à 10 %. Il faut néanmoins savoir qu'en dehors du fait qu'il y a 2000 accidents du travail par jour en France, le surcoût imputé par la CRAM est à l'origine d'un dépôt de bilan sur 6.

Il est donc nécessaire de prendre conscience de ce "risque financier caché" tant pendant la vie de l'entreprise que lors de la cession de celle-ci par son dirigeant ou encore lors d'une reprise d'entreprise, à travers une double démarche : d'une part, en étant actif en terme de prévention du risque par la mise en œuvre d'une réelle politique de formation et d'observation des normes de sécurité et d'autre part, en effectuant ou en faisant effectuer une évaluation régulière de ce risque financier.

Un buffet convivial et amical a clôturé la soirée... Merci à tous ceux et toutes celles qui ont concouru à la bonne réalisation de cette soirée.

Le prochain Jeu de Caladois se déroulera le 22 mars sur le thème du financement des entreprises en retournement et en difficulté.

Gestion des ressources humaines

Parce que nos entreprises peuvent et doivent jouer un rôle majeur dans la construction d'une société plus équilibrée, parce que rien ne peut désormais se construire de solide sans solidarité, la CGPME a décidé de promouvoir largement les attitudes solidaires : 2007 sera donc l'année des SOLIDATTITUDES.

En 2006, la CGPME du Rhône, ALLIES-PLIE, qui met en œuvre le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de Lyon et la Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat de la Ville de Lyon se sont donc associés autour d'une opération nommée "30/30". Cette action consistait à mobiliser 30 entreprises en faveur de 30 demandeurs d'emploi laissés de côté du fait de leur origine, de leur milieu social ou encore de leur adresse.

Dans la continuité de l'opération 30/30, la CGPME du Rhône, ALLIES-PLIE et la Ville de Lyon souhaitent aujourd'hui s'engager sur la création d'un dispositif nommé "Mission Insertion et non discrimination". Ce projet a pour objectif de contribuer à l'amélioration significative du retour à l'emploi des personnes en fin de parcours d'insertion et des jeunes en recherche d'une première expérience professionnelle, notamment ceux issus des quartiers "sensibles" et ceci dans un contexte non discriminatoire.

Dans ce cadre, nous développons un projet baptisé "70/70". Son objectif est simple : mobiliser 70 entreprises en faveur de 70

demandeurs d'emploi qui jusqu'alors n'ont pas été retenus du fait de leur âge, sexe, origine, lieu d'habitation. Pour leur permettre d'accéder à l'emploi, nous avons mis en place un dispositif complet, de l'identification des besoins de recrutement au suivi des candidats.

Alors, pour diversifier en 2007 votre approche de recrutement, pour repérer de nouvelles compétences et découvrir la richesse de nouveaux potentiels, nous espérons que vous adhérerez dès maintenant à ce projet.

Outre l'opportunité opérationnelle qu'il représente, vous participerez ce faisant à un combat citoyen devenu indispensable au développement économique et social.

Afin de bénéficier de cet accompagnement dans la gestion de vos ressources humaines, nous vous avons fait parvenir un courrier il y a quelques semaines et vous avez déjà été nombreux à vous manifester. Nous souhaitons vivement mettre tous nos moyens en œuvre pour que ce projet soit couronné de succès. Pour ce faire nous avons besoin de vous. Alors n'hésitez pas à nous contacter par mail : info@cgpme69.com.

Tribunal de Commerce

Dernière rentrée solennelle pour Philippe Grillot

Le travail accompli par cet homme au sein du Tribunal de Commerce, nous le connaissons et le reconnaissons. Il est à nos côtés, adhérent et membre fidèle de notre Confédération depuis de nombreuses années. Nous apprécions ses qualités et ses compétences ainsi que sa personnalité.

Nous saluons également l'investissement des autres juges qui participent au quotidien à la qualité des services rendus par le Tribunal. Lors de la rentrée solennelle du début d'année, 10 nouveaux juges ont prêté serment pour un mandat de 2 ans. Ils sont tous chefs d'entreprise et tous désireux de s'investir dans une charge nécessitant engagement, compétence, écoute et disponibilité. Ils sont : Jean ARCHIER, Marie BOLOT-TARGE, Christian BONNET, Michel BONNETON, Stéphane COFFIN, Elisabeth DELANOUE, Stanislas LAVOREL, Chantal MONNOT, Patrick PLANA, Alain VANIER.

Philippe Grillot, Chevalier de l'Ordre National du Mérite



Honoré par la République représentée par Dominique Perben, Philippe Grillot a été promu au Grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Le ministre a rappelé devant une foule d'amis et de personnalités le parcours du Président du Tribunal de Commerce de Lyon. Pour notre part, nous saluons l'homme, l'entrepreneur, et le Président, celui qui a su orienter à cette institution judiciaire dans la voie de l'accompagnement et du soutien des entreprises en difficultés... obtenant l'année dernière la certification ISO 9001. Une reconnaissance qui s'inscrit dans une démarche de qualité et performance des différents acteurs de la justice commerciale lyonnaise. Elle vise à améliorer les relations du Tribunal avec le justiciable, à raccourcir les délais de traitements des affaires et à améliorer la performance économique des acteurs de la justice commerciale.



CLASSE EXPORT



Rhône-Alpes



PME WS

Directeur de publication : François Turcas
Rédacteur en chef : Franck Morize
Photo édito : A STUDIO Beltrami
Mise en page & Impression : Pagina Communication